

Conseil municipal du 4 juillet 2011

Compte-rendu de réunion

Présents : BALDY Claude, CRAÏS Gérard, DELAGNES Claudine, MOURGUES Jean-Michel, RATIE Michel, SABATIE Jean-Claude, SAUVAGNAC Pierrette

Absents / Excusés : ANDURAND Fabienne, ANGE Thierry, BABA Marilyne, ISSOLAN Dominique.

Procurations : Thierry ANGE à Pierrette SAUVAGNAC
Fabienne ANDURAND à Claudine DELAGNES

Secrétaire de séance : Claudine DELAGNES

La séance débute à 21 h 15. Monsieur le Maire accueille et remercie les personnes présentes, constate que le quorum est atteint et propose de passer à l'ordre du jour.

1°- Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 avril 2011

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver la teneur du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 avril 2011. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du précédent conseil.

2°- Délégation au maire pour les marchés publics

Les membres du conseil municipal donnent tous pouvoirs au maire, pour la durée du mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités.

3°- Décisions de la commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres, réunie le 24 juin 2011, a décidé du choix des entreprises suivantes pour les programmes considérés :

- Entreprise GUITIERREZ Programme de voirie 2011
- SEMATEG Maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'un lotissement communal

4°- Travaux d'isolation du logement communal T2

La porte de séparation entre le logement et le garage du T2 occupé par Mme MEUNIER sera changée pour permettre une meilleure isolation thermique. Les travaux seront effectués en régie.

5°- Certificats d'urbanisme

Les demandes de certificat d'urbanisme présentées respectivement par Me MAURIN, dans le cadre d'un projet d'achat puis de construction d'une maison individuelle par M. BARROCHE, et Mme QUERTENMONT, dans le cadre d'un projet de construction, ont reçu une réponse négative de la part des services préfectoraux.

Les membres du conseil demandent que ces deux dossiers soient présentés à nouveau par les pétitionnaires et appuient favorablement ces demandes.

6°- Terrain POUMARET

Le maire propose que la partie communale d'une surface de 2 ha, exploitée par M. FRAYSSE de St Vincent d'Autejac, puisse générer un revenu pour la commune. Il est décidé que le produit de la vente de foin sur pied récolté par M. FRAYSSE sera de l'ordre de 200 € annuel à partir de 2012.

7°- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Après présentation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale par Monsieur le Maire, aucune remarque n'est formulée tant sur la question de l'eau potable que sur l'assainissement.

8°- Horaires de la mairie

Il est décidé de modifier les plages horaires d'ouverture au public : la mairie fermera à 17 heures le mardi et le vendredi mais sera ouverte au public un vendredi sur deux toute la journée alors qu'aujourd'hui elle ne l'est que l'après-midi.

9° Salle des Fêtes

Il est décidé de modifier le tarif de location pour les administrés d'Auty ; La première location sera gratuite, la deuxième et les suivantes seront payées 50 €. Pas de modification au niveau de la tarification des associations et des administrés d'autres communes.

10°- Réseau d'arrosage du gazon sur l'esplanade commémorative

Le devis présenté par les Jardins Toulousains est accepté pour un montant de 3089.63 € HT. Un marché complémentaire sera signé avec ce fournisseur avec l'intervention de la SEMATEG, mandataire de la commune d'Auty.

11°- Modification statutaire du Syndicat Départemental d'Energie

Le SDE 82 a décidé d'élargir et d'actualiser le champ de ses compétences en matière de communications électroniques. Un article supplémentaire a été ajouté aux statuts actuels.

Cette modification est approuvée par l'ensemble du conseil municipal.

12°- Echange de parcelles

La décision du conseil en date du 16 août 2010 consentant à l'échange de parcelles entre la commune d'Auty et M. GRILLAT Michel est maintenue.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 23 h 30.